

Visite des Ministres au CFP d'Asnières : la CGT présente les revendications

Le mardi 12 juin les Ministres Pierre MOSCOVICI, en charge de l'Économie et des Finances, et Jérôme CAHUZAC, en charge du budget, se sont rendus au Centre des Finances Publiques d'Asnières. Ils ont visité l'accueil, le SIP et le SIE. Leur passage a duré une demi-heure.

A cette occasion la section CGT avait formulé une demande d'audience.

Compte tenu des contraintes horaires, les ministres ont salué les organisations syndicales présentes (CGT, CFDT, SNUI), lesquelles ont été reçues ensuite par M. François ADAM, conseiller social du ministère puis par M. PARINI, Directeur Général.

La délégation CGT a remis en mains propres aux Ministres le document reproduit ci-dessous.

Le secrétaire de la section CGT s'est adressé aux ministres en leur demandant tout particulièrement l'arrêt des suppressions d'emplois et l'abrogation de la journée de carence décidée par le précédent gouvernement : « l'attente des collègues est forte » a souligné le représentant CGT.

Le Ministre M. MOSCOVICI a répondu qu'il recevrait prochainement les Fédérations syndicales et qu'il s'exprimerait sur ces sujets à cette occasion. Il a souligné l'importance que le gouvernement attachait au dialogue social.

La note remise aux Ministres

Messieurs les Ministres,

A l'occasion de votre passage dans les Hauts-de-Seine, la CGT Finances Publiques, première organisation syndicale dans le département, tient à vous faire part des principaux problèmes auxquels sont confrontés nos collègues.

Notre département a subi des vagues successives de suppressions d'emplois : 73 suppressions cette année, 108 l'an passé. Au total, depuis la fusion, 309 emplois ont été supprimés. De plus il est constaté un sous-effectif permanent : 115 emplois sont vacants au 1^{er} mai 2012, avant incidence des congés maladie et maternité.

Sur le Centre des Finances Publiques d'Asnières que vous visitez aujourd'hui, deux postes B étaient vacants au 1^{er} mai dans le Service des Impôts des Particuliers sur un effectif de 16 dans cette catégorie. Dans le Service des Impôts des Entreprises, le déficit était de 2,8 B et C sur un effectif total de 13.

Dans le même temps les charges de travail ne cessent de croître, tant en matière de fiscalité professionnelle que de fiscalité personnelle. Cette situation dégrade les conditions de travail des agents et compromet le plein exercice des missions. Enfin les restructurations liées à la fusion, les évolutions législatives constantes, les attentes fortes des collectivités locales, dans ce contexte, pèsent d'un poids particulier.

C'est pourquoi notre première demande est l'arrêt des suppressions d'emplois et le pourvoi des postes vacants.

Nous souhaitons attirer également votre attention sur l'impact de la journée de carence en cas de congé maladie instituée par le précédent gouvernement. Cette mesure pénalise les agents les plus fragiles; elle est ressentie comme particulièrement injuste. Dans le département plusieurs centaines d'agents, dont 34 du CFP d'Asnières, ont signé la pétition nationale pour son abrogation, une demande que nous relayons aujourd'hui auprès de vous.

En conséquence du budget 2012, la dotation annuelle globale incluant les fournitures de bureau et l'achat de certains consommables sanitaires est passée en 2012 de 80 à 30 euros par agent. Sur certains sites ce plafond est déjà atteint. La recherche effrénée d'économies en matière d'affranchissement (limitation des envois en recommandé) menace la qualité des procédures. Concernant les remboursements de frais la réévaluation du barème est indispensable ainsi que l'allègement des formalités demandées aux agents.

Nous nous faisons les porte-parole de nos collègues de tous les services : une rallonge budgétaire substantielle est indispensable.

L'insuffisance d'effectifs et le sous dimensionnement des locaux combinés aux campagnes de stigmatisation des fonctionnaires et aux mesures fiscales ressenties comme injustes par le public accroissent les tensions avec les contribuables et aboutissent à une multiplication des incidents.

Nous refusons que les agents soient rendus responsables de cet état de fait. Des drames récents sur-

venus dans d'autres directions ont suscité une grande émotion parmi nos collègues.

C'est pourquoi nous demandons que les revendications des collègues en matière de sécurité soient satisfaites, par exemple, la pose d'une vitre à l'accueil de Suresnes, souhaitée par nos collègues après le hold-up dont le site a été l'objet.

Il nous paraît indispensable que la sécurité, dans un premier temps pour toutes les catégories d'agents particulièrement exposés (accueil, vérificateurs, huissiers..), fasse l'objet d'un réexamen complet.

Nous avons appris tout récemment que notre direction avait mis à l'étude pour la première fois depuis des années une fusion de trésoreries, en l'occurrence celle des trésoreries municipales de Vanves et d'Issy-les-Moulineaux. Cette opération mettrait à mal le service public de proximité auxquels les citoyens et les élus sont légitimement attachés. C'est pourquoi nous vous demandons de décider l'arrêt de cette opération.

Plus largement nous revendiquons l'arrêt de toutes les restructurations et l'ouverture de véritables né-

gociations.

En conclusion le sentiment de nos collègues est celui d'une forte attente. Le service public doit retrouver les moyens humains et matériels lui permettant de répondre aux besoins de nos concitoyens et de tous ses interlocuteurs, notamment les collectivités locales. Personne ne comprendrait que dans un contexte où il y a nécessité de garantir les recettes de l'Etat et de s'attaquer à l'injustice fiscale, la DGFIP continue de voir ses moyens et possibilités d'action réduits, ses services désorganisés par des restructurations incessantes dictées par le seul souci de réduire la dépense publique.

Asnières, le 12 juin 2012

La délégation CGT:

Carole LAFON (membre du bureau de section et de la commission exécutive nationale), Philippe GEOFFRE (secrétaire de section), Philippe KERGOAT, Luc BENOIT (secrétaires adjoints).

Le conseiller social du ministère a ensuite reçu les sections syndicales. La CGT a détaillé les revendications les plus urgentes figurant dans la note remise aux Ministres. Le conseiller social a indiqué apprécier particulièrement les éléments fournis. Il a ajouté que le gouvernement, qui avait l'intention d'engager un certain nombre de réformes fiscales, avait besoin d'une DGFIP en bon ordre de marche.

Le conseiller devant partir à la suite des ministres, c'est le Directeur Général, M. Parini qui a pris le relais et qui a répondu point par point aux demandes présentées dans la note.

Effectifs

Le DG a indiqué qu'il n'avait pas encore reçu les orientations du ministre en ce domaine, qu'à ses yeux, sans méconnaître les difficultés, les services en faisant appel à la « simplification, la hiérarchisation des tâches et la dématérialisation » avaient la capacité d'assurer leurs missions. Il va regarder les dispositions à prendre pour réduire les vacances d'emplois dans une direction comme la nôtre, en agissant notamment sur l'organisation des cycles de formation et les périodes d'affectation.

Il a indiqué avoir donné comme instruction de lever le pied sur les indicateurs, d'en réduire le nombre

et de ne pas en faire un instrument de pression quotidien sur les services.

Nous avons fait remarquer que sur le terrain les agents ne ressentaient pas une telle évolution.

Au cours de l'audience nous avons évoqué la pression statistiques tendant à réduire la part des vérifications conformes dans le nombre d'affaires rendues en contrôle fiscal externe. Le Directeur Général a déclaré qu'il ne fallait pas harceler les agents du Contrôle fiscal mais qu'il fallait que ces derniers aient des résultats.

Jour de carence

Le DG a affirmé que la DGFIP n'avait fait preuve d'aucune précipitation particulière quant à l'application de cette mesure. La décision appartient aux ministres.

Budget - Frais de déplacement

Si le barème relève d'une décision ministérielle, le DG a indiqué qu'il lui paraissait souhaitable de rechercher un allègement des procédures de remboursement. La direction va étudier la question.

Sécurité

Notre délégation a particulièrement insisté sur cette question et a rappelé les drames récemment intervenus dans d'autres départements. Les services d'accueil mais aussi les agents amenés à se rendre sur place (vérificateurs, huissiers...) sont en première ligne. Le DG a rappelé qu'il avait demandé la tenue de groupes de travail sur ces questions et a évoqué le contexte évolutif qui nous impose de nous adapter en permanence. Nous avons demandé que l'administration étudie les possibilités d'anonymisation des agents allant sur place. Le Directeur général a précisé qu'effectivement l'inspecteur-vérificateur autrefois assimilé dans le public à une sorte de policier fiscal ne bénéficie plus aujourd'hui du même respect spontané de la part des contribuables. Cette question fait partie des points qui seront examinés par le groupe de travail national.

Notre délégation a rappelé la revendication de nos

collègues de Suresnes de voir installée une vitre à l'accueil.

Le DG a expliqué que les questions de sécurité doivent être abordées au cas par cas, et non uniquement en se référant à une norme unique ajoutant que le ressenti et le vécu des agents, par exemple suite à une agression, est un paramètre à prendre en compte. Cette approche nous paraissait aller dans le sens d'une réponse positive.

Lors de l'audience du lendemain avec la DDFIP nous avons reposé la question. La direction a déclaré attendre les conclusions du groupe de travail national à l'automne. Nous regrettons que la direction s'abrite derrière le calendrier national pour ne pas assumer ses responsabilités alors que la position prise par le DG laisse à la direction une marge de manœuvre.

Fusion des trésoreries municipales de Vanves et Issy-les-Moulineaux

Notre délégation est intervenue avec force pour rappeler l'intérêt tant pour les élus que pour les usagers de disposer d'une trésorerie de proximité, y compris en zone urbaine. Nous avons déploré la précipitation avec laquelle la direction avait transmis son projet pour obtenir le feu vert de la DG. Nous avons rappelé également que les fusions de trésorerie se traduisaient toujours, au nom des mutualisations rendues possibles, par de nouvelles suppressions d'emplois.

Le Directeur Général a tout d'abord défendu le principe des fusions de trésoreries et au cas particulier a invoqué la proximité géographique des deux implantations. Nous avons rappelé que déjà au plan national 1000 trésoreries sur 4000 avaient été fermées. Pour nous c'est déjà beaucoup trop. Nous

avons fait observer que proximité ne rimait pas en zone urbaine, au cas particulier peu desservie par les transports en commun, avec accessibilité pour l'utilisateur. Enfin nous avons ajouté que les ministres venaient de prendre leurs fonctions et qu'il paraissait indispensable dans ce contexte d'attendre les orientations ministérielles avant de poursuivre la politique de fusions-suppressions de trésoreries.

Le Directeur Général en a convenu et a déclaré que dans cette attente il convenait de « suspendre » l'opération de fusion des deux trésoreries.

Ce projet est donc pour l'instant stoppé. Notre section a saisi le syndicat national afin que ce sujet, avec sans doute d'autres exemples du même type, soit abordé lors de l'entrevue avec les ministres.

Saint-Cloud

La CGT a saisi l'occasion de soumettre au Directeur Général la revendication de nos collègues de Saint-Cloud d'un « quart-d'heure cantine » compte tenu de l'éloignement de la cantine (20 bonnes minutes à l'aller comme au retour), sur un parcours présentant un fort dénivelé. Le DG, qui connaît bien Saint-Cloud, a paru faire preuve d'une disposition favora-

ble. Nous avons donc bon espoir. Malheureusement, renseignement pris auprès de la direction le lendemain, le Directeur départemental maintient sa position ; c'est NON. Là encore nous regrettons vivement ce refus. Le directeur du pôle transverse a toutefois précisé qu'il se rendrait prochainement sur place.

Ce mardi 12 juin, la section CGT a donc présenté à ses interlocuteurs, Ministres, Conseiller social et Directeur Général les revendications les plus urgentes.

Les Ministres et le Conseiller social recevront prochainement les Fédérations.

Le Directeur Général, dans l'audience d'une heure et vingt minutes qu'il nous a accordée, s'est montré attentif aux préoccupations exposées. Que ce soit dans les audiences avec les ministres, les groupes de travail nationaux, les audiences et CT locaux, la CGT poursuivra son action pour que les revendications déposées trouvent leur plein aboutissement.

**Partout dans les services établissons nos revendications, faisons-nous entendre.
Rejoignez la CGT Finances Publiques.**

Bulletin d'adhésion



Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

.....

- Actif Stagiaire
 Retraité

Je souhaite m'abonner à :

- la Nouvelle Vie Ouvrière*

Facultatif

> Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT
(secteur Cadres & Techniciens)

- OUI NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVÉ À LA SECTION

Saisie **CoGiTiel** par la section

le : / /

Date de réception au bureau national le : / /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : **Grade :** **Eche-
lon :**

Filière fiscale **Filière publique**

Adresse administrative :

.....
.....
.....
.....
.....

Adresse pour l'envoi de la presse :

- Adresse administrative :
 Adresse personnelle (préciser) :

.....
.....
.....
.....
.....

Tél. :

.....
.....

Mel :

.....